



## **Groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières et infirmiers enseignants**

---

### Mandat et objectifs

Les groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières et infirmiers enseignants constituent une tribune pour l'échange d'idées et d'information à l'échelle nationale; créent des occasions de collaboration au sein d'une communauté d'infirmières et d'infirmiers enseignants; et soutiennent la promotion de la qualité dans un domaine particulier de la formation infirmière.

Les groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières et infirmiers enseignants :

- renforcent la voix des infirmières et infirmiers enseignants et établissent une base axée sur les spécialités et les champs d'intérêt pour les infirmières et infirmiers enseignants;
- participent à un forum de transmission des connaissances et d'échange d'idées afin de sensibiliser et d'attirer l'attention aux questions de pratique, aux tendances actuelles, aux nouveaux défis et aux réussites dans le domaine d'intérêt en cause;
- partagent des ressources et des outils associés à ce domaine d'intérêt;
- favorisent les capacités au sein du corps professoral des écoles de sciences infirmières canadiennes dans la spécialité ou le domaine d'intérêt en question en alimentant continuellement les discussions pertinentes et en offrant des webinaires, des présentations et des causeries sur les sujets d'intérêt;
- étudient la possibilité d'établir des collaborations, comme dans le cadre d'initiatives conjointes, de projets de recherche et de publications;
- préparent un rapport annuel contenant un bilan des activités, à l'intention du Conseil de l'ACESI.

### Adhésion

Chaque groupe d'intérêts offrira une adhésion renouvelable d'un (1) an.

- Le groupe d'intérêts devra comprendre au moins dix (10) membres.
- La présidente ou le président sera élu par les membres du groupe et obtiendra un mandat de deux (2) ans, renouvelable à une (1) reprise (pour un total de quatre [4] ans).

- La personne qui agira comme secrétaire sera également élue pour un mandat d'un (1) an (renouvelable), afin d'assumer la consignation des données (rédaction des procès-verbaux) et les autres tâches requises par le groupe.

## Activités

Les membres pourront choisir un ou plusieurs sujets d'importance susceptibles de profiter d'une action concertée. Des exemples d'activités sont donnés ci-dessous. Veuillez noter que ces activités sont facultatives et reste à la discrétion des membres du groupe d'intérêts. Les groupes d'intérêts ne sont pas tenus d'entreprendre une activité et peuvent se rencontrer pour les discussions, de même que l'échange d'idées.

- Partager de l'information et des pratiques dans un domaine clé au sein de leur groupe.
- Rédiger un article pour accroître leur visibilité, célébrer leurs réalisations et faire progresser les connaissances dans des domaines d'importance.
- Organiser un webinaire pour approfondir la compréhension de questions essentielles et s'impliquer dans les débats nationaux sur les sujets chauds (limite 1 par année).
- Collaborer à l'élaboration de résumés ou de présentations; participer à un projet conjoint ou à une publication conjointe.

## Rencontres

Afin de mettre ces activités en pratique, les réunions des groupes d'intérêts pourront se dérouler ainsi :

- Rencontre n° 1 : début de l'automne
- Rencontre n° 2 : fin de l'automne
- Rencontre n° 3 : hiver
- Rencontre n° 4 : printemps

Les rencontres se dérouleront virtuellement sur la plateforme Zoom.

## Soutien de l'ACESI

L'ACESI offre le soutien suivant aux groupes d'intérêts, au besoin :

- **Inscription** : L'ACESI tient à jour une liste des membres inscrits pour chaque groupe d'intérêts, y compris la présidente/le président, et la/le secrétaire de chaque groupe.
- **Dossiers** : L'ACESI conserve tous les documents produits par les groupes d'intérêts en vue de consultations ultérieures (p. ex., ordres du jour, procès-verbaux, articles de bulletin d'information, enregistrements de webinaires, etc.).

- **Organisation des réunions et plateforme** : L'ACESI organise jusqu'à quatre réunions du groupe d'intérêts, à la demande de la présidente/du président et de la/du secrétaire. Un lien Zoom est fourni à tous les membres du groupe d'intérêts. Il incombe aux membres du groupe d'intérêts d'animer les réunions, de déterminer les points et le contenu à l'ordre du jour et de produire les procès-verbaux.
- **Organisation des webinaires et plateforme** : L'ACESI crée la page d'inscription et fournit la plateforme pour les webinaires offerts par les groupes d'intérêts. L'ACESI offre également le soutien technique pendant les webinaires en direct, enregistre et partage les webinaires. Veuillez noter que chaque groupe d'intérêt peut offrir un webinaire par année. Il incombe au groupe d'intérêts de créer le contenu et de le soumettre en respectant l'échéancier de l'ACESI (6 à 8 semaines avant le webinaire, selon la période de l'année).
- **Publications au bulletin d'information** : L'ACESI diffuse des articles et d'autres publications dans le bulletin d'information mensuel de l'ACESI. Il incombe au groupe d'intérêts de créer le contenu, de le soumettre en respectant l'échéancier, et d'inclure l'avis de publication et de non-responsabilité [ci-dessous]. Veuillez noter que chaque groupe d'intérêt peut soumettre une publication au bulletin, par année.
- **Partage de fichiers** : L'ACESI assure la mise en place d'un dossier Google Drive pour le groupe d'intérêts. Il incombe au groupe d'intérêts d'accéder aux documents et de tenir et conserver les documents de ce dossier.

## Avis de publication

Toute publication ou utilisation de la dénomination « ACESI » [y compris la référence à la dénomination de tout groupe d'intérêts de l'ACESI] par un groupe d'intérêts doit être soumise à l'ACESI aux fins d'examen et d'approbation. Veuillez envoyer toutes questions ou tous documents à l'adresse [education@casn.ca](mailto:education@casn.ca).

De plus, les publications doivent inclure l'avis de non-responsabilité suivant :

\*\*\* Les opinions exprimées par les membres des groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières et infirmiers enseignants ne représentent pas nécessairement celles de l'ACESI.

Mise à jour : juillet 2023